



FORMATION INITIALE SST



Certificat valide **2 ans**



Taux de réussite formation en 2022 : **99%**



98% de nos stagiaires satisfaits de la formation

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST)



Objectifs

Former les salariés de l'entreprise à porter les premiers secours suite à un accident du travail et être au cœur de la prévention des risques professionnels

Compétences visées



Intervenir face à une situation d'accident du travail :

- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
- Protéger de façon adaptée
- Examiner la victime
- Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
- Secourir la victime de manière appropriée



Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise :

- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

Validation

Un **certificat de Sauveteur Secouriste du Travail** sera délivré au candidat qui aura suivi la totalité de la formation et qui aura satisfait aux critères d'évaluations.



Pour **maintenir sa validité après trois ans** il est nécessaire de suivre un stage de «Maintenance et Actualisation des Compétences» (MAC) tous les **24 mois**



PRÉ-REQUIS

Aucun



DURÉE ET CALENDRIER

14 heures sur 2 jours
Nous consulter pour les dates de stage



STRUCTURES ET PERSONNES CONCERNÉES

L'ensemble des activités, établissements et des salariés d'une entreprise



LIEU DE RÉALISATION

Au sein de votre établissement.
Dans nos locaux.



NOMBRE DE PARTICIPANTS

4 minimum à 10 maximum



COÛT DE L'ENSEIGNEMENT

Par stagiaire : 180€
Intra-entreprise : demander un devis



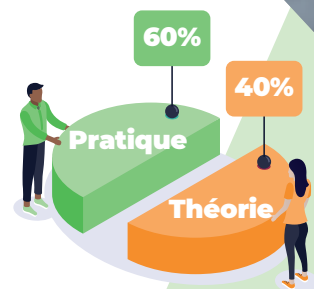
MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

QCM au début
Étude de cas
Mise en situation



QUALIFICATION DU FORMATEUR

Titulaire du certificat de « Formateur SST » valide



19 Documents de référence du dispositif
SST – V8 - 01/2021

5.1.2 Le référentiel de compétences

Le titulaire du certificat de Sauveteur Secouriste du Travail à jour, est par conséquent détenteur de l'unité d'enseignement « Prévention et Secours Civiques de niveau 1 » (PSC 1).



PROGRAMME DE FORMATION



Documents remis à chaque participant à l'issue de la formation :

- ✓ Certificat de Sauveteur
- ✓ Attestation de fin de formation
- ✓ Livret « SST »
- ✓ Secouriste du Travail



Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise

- Identifier le cadre juridique du rôle du SST
- Délimiter son champ d'intervention en matière de secours

PROTÉGER

■ Conduite à tenir

- Réaliser un dégagement d'urgence

EXAMINER

■ Conduite à tenir

La victime :

- Saigne-t-elle abondamment ?
- S'étouffe-t-elle ?
- Répond-elle ?
- Respire-t-elle ?

FAIRE ALERTE OU ALERTE

■ Conduite à tenir

- Qui ?
- Comment ?

SECOURIR

■ La victime se plaint de malaise :

- Mettre au repos
- Observer
- Écouter, questionner
- Prendre un avis médical
- Surveiller l'état de la victime
- Cas particuliers

■ La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements :

- Éviter toute manipulation intempestive
- La victime présente une douleur du cou
- La victime a reçu un coup sur la tête
- La victime se plaint d'un traumatisme de membre

■ La victime saigne abondamment :

- Comprimer l'origine du saignement
- Cas particuliers

■ La victime se plaint de brûlures :

- Refroidir immédiatement
- Arroser pour rincer
- Déshabiller
- Cas particuliers

■ La victime s'étouffe :

- Désobstruer les voies aériennes d'un adulte ou d'un enfant
- Désobstruer les voies aériennes d'un nourrisson
- Désobstruer les voies aériennes chez une femme enceinte ou une personne obèse
- Mettre au repos
- Cas particuliers

■ La victime ne répond pas, ne respire pas :

- Compresser le thorax
- Souffler de l'air dans les poumons
- Assurer une défibrillation cardiaque externe
- Cas particuliers

■ La victime ne répond pas, mais elle respire :

- Mise sur le côté
- Cas particuliers

■ La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment :

- Mettre en position d'attente
- Conditionner le segment sectionné
- Nettoyer et protéger la plaie



La formation pourra être adaptée selon les risques de l'entreprise. Une **pré-visite de votre établissement** sera à prévoir 15 jours avant le début de la formation.



Dans le cas de **public en situation de handicap**, un entretien préalable à l'inscription sera proposé afin de juger de l'adéquation entre la situation et le contenu de la formation.

VOS INTERLOCUTEURS :



05.90.21.33.10



07.81.95.78.77